



Le Nigeria, une puissance continentale imaginaire ?

Steve Page

DANS **HÉRODOTE 2015/4 n° 159**, PAGES 155 À 165

ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 0338-487X

ISBN 9782707188076

DOI 10.3917/her.159.0155

Date de mise en ligne : 22/03/2016

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-herodote-2015-4-page-155?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Le Nigeria, une puissance continentale imaginaire ?

Steve Page¹

Pays le plus peuplé d’Afrique, le Nigeria reflète le plus souvent une image de « géant boiteux » [Osaghae, 1998], qu’il doit en partie à des faiblesses systémiques telles que la corruption et le dysfonctionnement institutionnel : autant de facteurs peu favorables à une politique étrangère de puissance. Suite à l’indépendance obtenue en 1960 et dans une perspective de développement économique, le gouvernement s’est pourtant émancipé du colonisateur britannique en multipliant ses partenaires parmi les pays industrialisés, d’où un rapprochement avec les États-Unis, la Communauté économique européenne, ainsi qu’avec des petits pays comme la Suède, le Danemark ou la Suisse. Des confrontations épisodiques ont lieu avec la France, mais elles n’empêcheront pas les deux pays de coopérer dans de multiples domaines et sur le long terme. Durant la guerre civile de 1967 à 1970, le positionnement des puissances étrangères reflète davantage des intérêts néocoloniaux que les enjeux de la guerre froide : la France se range officiellement du côté sécessionniste dans l’idée de contenir l’influence nigériane – celle d’un grand pays anglophone voisin du pré carré francophone – alors que les États-Unis et le Royaume-Uni commencent par privilégier la neutralité. Londres refuse d’abord de livrer des armes au gouvernement nigérian, mais revient sur sa décision quand celui-ci obtient de l’équipement soviétique. Malgré ses achats d’armes à Moscou, le Nigeria ne remet jamais en cause son attachement à l’économie capitaliste. Les généraux qui se succèdent au pouvoir dans les années 1970 recentrent leur politique sur le continent africain en soutenant des mouvements indépendantistes dans des pays toujours colonisés, en créant la Communauté économique des

1. Docteur en histoire contemporaine, université de Fribourg.

États d'Afrique de l'Ouest – CEDEAO – et en adoptant des mesures de rétorsion contre l'apartheid en Afrique du Sud. Après la brève parenthèse démocratique entre 1979 et 1983, le régime militaire nigérian exerce une dictature toujours plus sévère et doit compter avec un isolement croissant sur la scène internationale.

Depuis la mort du général Abacha en 1998, le Nigeria connaît cependant une succession de gouvernements civils ininterrompue jusqu'à ce jour. En analysant sa politique et ses relations extérieures, de même que l'image qu'il renvoie à l'étranger, la question est ainsi de savoir si la démocratie en construction donne au Nigeria les moyens de se profiler effectivement comme une grande puissance africaine, ou si ses faiblesses systémiques et le contexte géopolitique le condamnent à garder sa position de « géant boiteux ». Rechercher les continuités et ruptures de la politique étrangère nigériane à travers une approche institutionnelle ou discursive se révèle peu prometteur à cet égard. En effet, l'idée de concentrer la politique étrangère sur l'Afrique est soutenue par le rapport Adedeji de 1976, mais se concrétise de façon floue et imprécise. Sous les dictatures militaires autant que les gouvernements civils, le ministère des Affaires étrangères a par ailleurs exprimé à plusieurs reprises l'intention de mener une « diplomatie économique », concept resté au stade du slogan.

Dans ces circonstances, il convient d'évaluer les limites de la puissance nigériane par l'analyse du contexte géopolitique et de l'évolution des liens avec l'étranger, en observant trois champs majeurs de connexions. L'émigration, abordée en première partie, a forcément posé des jalons pour le développement du réseau diplomatique, et l'assistance à la diaspora compte parmi les tâches essentielles de toute représentation à l'étranger. De par la nature de leurs liens avec leur pays d'origine et celle de l'image qu'ils renvoient, les émigrés peuvent tout autant constituer une ressource que poser un obstacle à l'exercice d'une puissance nigériane. Les liens économiques avec l'étranger – objet de la seconde partie, notamment par le biais des transferts de fonds de la diaspora ou des exportations de pétrole dont dépend étroitement le budget gouvernemental – peuvent soutenir une politique de puissance, à condition d'une affectation judicieuse des bénéfices. Enfin, les interventions militaires en Afrique de l'Ouest représentent la facette la plus visible des ambitions continentales du Nigeria. La troisième partie analyse ainsi les objectifs et la portée de ces opérations de maintien de la paix, alors que plusieurs foyers de conflit internes subsistent et débordent des frontières.

L'émigration : hémorragie ou ressource ?

Lors de la crise économique des années 1980 consécutive à la baisse du prix du pétrole, puis sous la dictature du général Sani Abacha dans les années 1990, l'émigration nigériane augmente. Dans les années 2000, les recensements et estimations

chiffrées de la diaspora oscillent entre 1 et 20 millions, reflétant une mauvaise collecte de données et incitant à admettre que le nombre réel se situe quelque part entre ces deux extrêmes. Les États-Unis et le Royaume-Uni constituent probablement les destinations de premier choix ; ensuite, il serait raisonnable de considérer le Tchad, le Cameroun, l'Italie, le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Espagne, le Soudan, le Niger et l'Afrique du Sud [Binaisa, 2013, p. 227-233]. Si la migration vers les pays industrialisés a longtemps concerné des étudiants, elle devient plus hétérogène à partir des années 1980, même si la frustration face au manque de débouchés professionnels, la défaillance des infrastructures et des institutions, ainsi que l'aspiration à un meilleur statut social demeurent les premiers motifs de départ, bien plus que l'extrême pauvreté. À destination de l'Europe, l'itinéraire terrestre et maritime vers les ports espagnols ou italiens gagne en importance, de même que le recours à des passeurs. Les demandes d'asile déposées dans les nations européennes par un nombre croissant de Nigériens sont très rarement satisfaites.

Dans les pays où la diaspora était jusqu'alors peu visible, sa soudaine augmentation amène sa composante criminelle sur le devant de la scène. En 2004, les Nigériennes forment le groupe national le plus représenté parmi les prostituées exerçant en Norvège. Le ministère de la Justice commande un rapport pour faire la lumière sur un trafic de femmes recrutées à Benin City et acheminées en Italie par des réseaux qui les contrôlent, jusqu'à ce qu'elles aient remboursé leur dette de voyage [Carling, 2006]. En Suisse, le directeur de l'Office des migrations, Alard du Bois-Reymond, provoque un incident diplomatique – vite réparé – en déclarant à la presse que 99,5 % des 1 800 Nigériens arrivés en 2009 ne viennent « pas comme réfugiés, mais pour s'adonner à des activités illégales² ». Depuis, la migration, à côté des rapports économiques, représente un dossier essentiel de la relation diplomatique avec la Suisse : des accords sont conclus pour des vols spéciaux de rapatriement et des aides financières au retour. Cette sombre image des migrants nigériens liée au trafic d'êtres humains ou de stupéfiants se superpose à une réputation internationale d'escrocs opérant par courrier électronique³.

En revanche, les Nigériens des États-Unis, à la présence plus ancienne, ne connaissent pas davantage de problèmes de cohabitation que les résidents noirs en général. La presse de Houston, où se situe leur plus grande concentration, fait écho aux données statistiques qui les révèlent comme la communauté ethnique

2. Valérie de Graffenried, « Alard du Bois-Reymond calme le jeu avec le Nigeria », *Le Temps*, 30 avril 2009, Genève.

3. Oluyemi Adeniji, ministre nigérien des Affaires étrangères de 2003 à 2006, estime que lorsqu'il était ambassadeur en Suisse et auprès des Nations unies à Genève de 1977 à 1981, l'image des Nigériens était bonne, précisément parce qu'ils n'étaient pas encore connus pour les fraudes financières par courrier électronique. Entretien, 15 octobre 2010, Lagos.

la plus diplômée du pays⁴. Ils y forment, tout comme au Royaume-Uni, un large spectre d'associations soutenant principalement la solidarité entre compatriotes immigrants ou le développement de l'économie et de la démocratie dans leur pays d'origine; par exemple, ils se révèlent être des relais utiles pour la conclusion de partenariats universitaires. La structuration selon les lignes ethniques, religieuses et politiques est courante dans ce milieu associatif, si bien que, sur la scène politique nigériane, les candidats tendent à ne pas oublier la diaspora parmi leurs cibles de campagne [Akinrinade et Ogen, 2011, p. 77]. La présence au Royaume-Uni se remarque aussi bien dans les milieux ouvriers que les professions qualifiées: par exemple, les médecins nigériens y disposent de leur propre association. Quelques citoyens de descendance nigériane s'intègrent dans la politique britannique en assumant des fonctions de maires ou de conseillers régionaux, alors que certaines figures acquièrent une bonne visibilité dans les domaines sportif ou artistique, tel Chris Ofili qui réalise le pavillon britannique à la Biennale de Venise en 2003 [Whiteman, 2008, p. 276].

En 2008, le Forum économique mondial classe le Nigeria au 112^e rang pour retenir ses citoyens qualifiés, puis, dans le sillage de la crise financière globale, le hisse à la 86^e position en 2013. Cette évolution reflète une augmentation des retours, motivés par les opportunités qu'une expérience dans un pays industrialisé offre sur le marché de l'emploi local, en plus d'un éventuel mal du pays. À travers des plateformes telle *movebacktonigeria.com*, créée en 2012, les candidats au retour, lors de forums organisés à Lagos ou à Londres, sont invités à tisser des liens en vue de décrocher un emploi ou fonder une entreprise. Si une soigneuse préparation peut éviter les mêmes obstacles et frustrations qui avaient incité au départ, certaines voix se gardent d'encourager les retours, considérant qu'une personne talentueuse contribue davantage au développement du Nigeria à partir de l'extérieur, où l'environnement entrave moins l'exercice de ses compétences.

Une série de témoignages décrivant des retours réussis – pas toujours sans peine – se trouve sur le site Internet du Comité parlementaire pour les affaires de la diaspora. Cette entité, établie en 2009, a pour rôle de favoriser les échanges d'idées entre la nation et ses émigrants. Elle maintient sous ses auspices le Nigerian National Volunteer Service, organisme créé en 2000 et encourageant les talents de la diaspora à donner des conférences ou mener des séminaires dans leur patrie. Quant à l'Organisation des Nigériens en diaspora, subordonnée au ministère des Affaires étrangères, elle dispose d'une branche dans de nombreuses représentations diplomatiques et réunit des compatriotes pour les intéresser à des projets

4. Leslie Casimir, « Data show Nigerians the most educated in the U.S. », *Houston Chronicle*, Houston, 20 mai 2008.

de développement au Nigeria : sur son invitation, 400 investisseurs potentiels et professionnels établis à l'étranger visitent Abuja en 2010. Bien que cette initiative vise notamment à « inverser la fuite de matière grise » [Akinrinade et Ogen, 2011, p. 81-82], le gouvernement, finalement conscient que les problèmes systémiques incitant à l'émigration restent à résoudre, tend à considérer la diaspora comme un atout [Binaisa, 2013, p. 244]. Dans cet ordre d'idées, le Programme des Nations unies pour le développement qualifie en 2008 la diaspora africaine de plus grande richesse *offshore* du continent [Akinrinade et Ogen, 2011, p. 82].

S'il faut citer un apport quantifiable de la diaspora, ce sont les transferts de fonds, qui se montent à près de 21 milliards de dollars en 2014, soit un chiffre similaire aux deux années précédentes, équivalent à 5 % du PIB et représentant la deuxième source de revenus en devises étrangères, derrière les exportations de pétrole. Comme dans la grande majorité des pays en développement, leur apport excède celui de l'aide publique au développement et des investissements étrangers directs. Mais ces transferts de fonds sont avant tout absorbés par des dépenses de consommation. En vue d'en capter une partie, le gouvernement a donc essayé de vendre à la diaspora 300 millions de dollars de bons du Trésor émis en 2014⁵.

Exportations pétrolières et croissance diversifiée

La production de pétrole et de gaz constitue l'autre grande ressource du Nigeria à l'international. Elle représente environ 95 % des exportations du pays et 75 % des revenus du gouvernement [Litwack, 2013]. L'État détient 55 % du capital de la filiale nigériane de Shell et des parts similaires dans les autres multinationales opérant sur son territoire. Plus de 75 % de la production pétrolière est exportée et le reste ne suffit pas à couvrir la demande locale du fait des dysfonctionnements des quatre raffineries du pays. Première destination de ces exportations depuis 1971, les États-Unis ont réduit drastiquement leurs achats de brut nigérian quand leur propre production d'huile de schiste a commencé à augmenter en 2010. En 2014, leurs importations sont tombées à un niveau insignifiant. Cette même année, l'Europe absorbait 45 % des exportations pétrolières nigérianes. Mais l'Inde est devenu le premier pays acquéreur (18 %), suivie du Brésil et des Pays-Bas (10 % chacun), de l'Espagne (9 %) et de l'Afrique du Sud (7 %) [US Energy Information Administration].

La balance commerciale se révèle ainsi excédentaire, comme celle de la majorité des nations productrices de pétrole, bien que la structure des échanges

5. Gbola Subair, « Remittances from diaspora. Nigerians as lubricant for the economy », *Nigerian Tribune*, Ibadan, 8 septembre 2014.

reproduise des rapports Nord-Sud traditionnels basés sur une exportation de matières premières contre des produits manufacturés, tout d'abord des machines. Si l'économie nigériane reste très faiblement industrialisée, le début du XXI^e siècle témoigne de quelques avancées technologiques, à l'image de l'entreprise Zinox, fondée à Lagos en 2001 et produisant des ordinateurs. Suite à une forte pénétration du pays par la Chine à partir de 2000, les importations, de 2012 à 2014, proviennent en premier lieu d'Asie, puis d'Europe et d'Amérique; la Chine est le premier fournisseur avec une part de 21 %, alors que celle du Royaume-Uni, l'ancienne puissance coloniale, ne dépasse guère 6 % [National Bureau of Statistics].

En Afrique subsaharienne, le Nigeria est par ailleurs la première destination des investissements étrangers directs sur la période 2007-2013. Selon le cabinet d'audit financier Ernst & Young [2014], une croissance soutenue et une faible dette extérieure, en dépit d'une forte inflation, rendent l'économie nigériane peu vulnérable aux crises financières globales. De plus, les ressources naturelles, la grandeur du marché et de modestes progrès en matière de gouvernance et d'infrastructures incitent à investir. Sur cette même période, le principal pays investisseur a été les États-Unis, suivis de l'Afrique du Sud, puis du Royaume-Uni⁶. La Chine, elle, ne figure pas dans le groupe des dix premiers. Bien que l'extraction pétrolière continue à capter près de la moitié de ces investissements, le secteur technologie, médias et télécommunication en reçoit 25 %. On ne peut exclure qu'à l'avenir les investisseurs étrangers s'intéressent davantage à d'autres secteurs de l'économie nigériane que le pétrole, qui affiche en 2012 comme en 2013 des taux de croissance négatifs, respectivement - 4,9 % et - 13,1 %, alors que ces mêmes années l'industrie croît de 13,5 % et 21,8 % [Banque mondiale, 2014].

Depuis la fin de la dictature militaire en 1999, l'aide étrangère s'accroît. Ainsi, le Nigeria est devenu le second destinataire africain de l'aide américaine de 2001 à 2004, après le Soudan [Mikell, 2008, p. 281-313]. Une telle implication tranche avec la situation en vigueur du temps des juntes Babangida (1985-1993) et Abacha (1993-1998), quand les donateurs étrangers ont suspendu leur aide ou privilégié des partenariats avec les ONG locales afin de ne pas financer le gouvernement⁷. Aujourd'hui, la Banque mondiale est le principal contributeur, suivie des États-Unis et des institutions européennes. Le Royaume-Uni, lui, octroie davantage au Nigeria que chacun d'eux, si l'on considère les sommes passant par la voie multilatérale et le Commonwealth [Uhomoihi, 2008, p. 241]. D'une manière générale, la gouvernance est devenue un domaine prioritaire de l'aide étrangère.

6. Viennent ensuite : Inde, France, Allemagne, Japon, Corée du Sud, Singapour, Suisse.

7. À l'époque, on avait d'ailleurs assisté à la création de plusieurs ONG aux projets plus ou moins fictifs et contrôlées par l'entourage du chef de l'État ou des épouses de gouverneurs [Jordan Smith, 2007, p. 97-111].

Les États-Unis, en particulier, misent sur une promotion de la démocratie par le biais du renforcement des institutions, tandis que l'Union européenne marque sa présence par l'observation électorale. De son côté, la santé recueille plus de la moitié des donations de l'agence gouvernementale américaine Usaid, qui met l'accent sur la lutte contre le syndrome d'immunodéficience acquise (sida), perçu comme une puissante menace de déstabilisation sociopolitique.

En matière de gouvernance, des détournements de fonds massifs ne continuent pas moins de poser problème. Selon un sondage de 2013, plus des trois quarts de l'opinion publique nigérienne considère les partis politiques, la police et le système judiciaire comme corrompus. Sur l'échelle de l'ONG Transparency International, le pays est par ailleurs classé au 136^e rang sur 175 nations. Parmi les symptômes de ce mal, la fuite de capitaux, calculée par habitant, représente en 2010 le double du PIB *per capita*. Un système financier global peu réglementé l'explique en partie, tout comme l'opacité bancaire dans certains pays. Dans les années 1990, le clan Abacha parvint à placer au moins 660 millions de dollars en Suisse, un montant ensuite restitué au gouvernement civil nigérian par voie diplomatique. Quant au milliard de dollars caché au Liechtenstein, au Luxembourg, à Jersey, en Angleterre et en France, la justice genevoise a ordonné en 2015 sa restitution, non pas au terme d'un procès public, mais sur la base d'un accord secret qui a autorisé l'abandon des poursuites contre la famille Abacha, entretenu le flou sur les modalités de restitution et permis à l'ensemble des avocats de se partager 7 % des fonds rapatriés⁸. Londres, de son côté, a jugé et emprisonné James Ibori, gouverneur de l'État du Delta entre 1999 et 2007, reconnu coupable de dix chefs d'accusation, dont l'appropriation de 250 millions de dollars de fonds publics.

Suite à chaque coup d'État ou investiture, les gouvernements nigériens s'engagent en fait à lutter contre la corruption. Mais l'impunité reste de mise. L'opinion publique attribue l'origine de la corruption avant tout à la mentalité locale⁹ [Jordan Smith, 2007, p. 135]. Le pétrole joue aussi un rôle et est souvent qualifié de « malédiction ». En Afrique subsaharienne, les nations productrices de pétrole connaissent en effet des fuites de capitaux massives [Boyce et Ndikumana, 2012, p. 8]. Au Nigeria, chaque étape de la production, de l'extraction à la réimportation, en passant par l'exportation, donne lieu à des appropriations illicites. En 2010, par exemple, la justice étasunienne a mis à l'amende la multinationale suisse Panalpina Transports et trois de ses clients, dont Shell, pour avoir organisé des

8. Marie Maurisse, « La justice genevoise clôt l'affaire Abacha en catimini », *L'Hebdo*, Genève, 17 mars 2015.

9. Ce faisant, elle tend à négliger l'héritage d'une colonisation reposant sur des agents politiques dont le titre et la fonction dépendaient plus de leur loyauté envers la Grande-Bretagne que d'une popularité « démocratique ».

versements de pots-de-vin aux douaniers nigériens afin de contourner les réglementations d'importation de matériel de forage.

Abolies puis partiellement réintroduites sous la pression populaire en 2012, les subventions à l'importation de pétrole raffiné sont également une source importante de détournements de fonds publics du fait de l'opacité comptable de la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) et de sa collusion avec des entreprises de négoce qui, pour beaucoup d'entre elles, sont établies dans des paradis fiscaux comme les Bermudes, sans même parler de la Suisse [Déclaration de Berne, 2013]. En 2013, le gouverneur de la Banque centrale Lamido Sanusi a ainsi affirmé qu'il manquait 20 milliards de dollars dans les caisses de la NNPC, ce qui lui a valu d'être limogé.

Du maintien de la paix à l'exportation du djihad

La corruption n'est pourtant pas le seul problème qui ternisse l'image du Nigeria à l'étranger. Le pays est également affecté par des niveaux de criminalité élevés et des conflits internes qui limitent ses prétentions à jouer un rôle de gendarme régional en Afrique. Avec le retour à un gouvernement civil en 1999, les États-Unis ont repris leur aide militaire pour soutenir la capacité du Nigeria à intervenir « dans le maintien de la paix et la prévention des conflits » [Mikell, 2008, p. 283]. Mais cette aide a vite été compromise par de nombreux manquements en matière de droits humains. Pour pallier les réticences des États-Unis et du Royaume-Uni à lui vendre des armes ou à former ses soldats, le Nigeria s'est donc tourné avec succès vers la Chine ou la Russie. Hostile à l'invasion de l'Irak en 2003 et au soutien inconditionnel de Washington à Israël, la population musulmane du nord du Nigeria, en particulier, s'est méfiée des visées impérialistes américaines. En 2007, le président Yar'Adua a ainsi refusé l'établissement au Nigeria de l'United States Africa Command (Africom), un programme étasunien de coopération visant officiellement à soutenir les capacités militaires africaines¹⁰ [Agoha, 2014, p. 201-205].

En dépit de fragilités internes, la politique étrangère d'Abuja n'en a pas moins soutenu le principe d'opérations de paix en Afrique par le biais de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'armée nigérienne est notamment intervenue dans la guerre civile du Liberia à partir de 1990, où la CEDEAO a obtenu la signature de plusieurs accords de paix, le déploiement

10. Le siège d'Africom sera établi à Stuttgart. Il s'agit de l'un des six centres de coordination et coopération militaires américains qui découpent le monde, en plus de Central Command (Moyen-Orient), European Command, Northern Command (Amérique du Nord), Pacific Command (Asie et Océanie), Southern Command (Amérique du Sud).

de « casques bleus » et l'organisation d'élections présidentielles en 1997. Quand les combats ont repris deux ans plus tard, la CEDEAO a de nouveau proposé sa médiation avant de redéployer ses troupes dans une optique de stabilisation après le départ du gouvernement de Charles Taylor en 2003. En Sierra Leone, la CEDEAO et le Nigeria ont par ailleurs établi un plan de paix qui a débouché sur la signature de plusieurs accords, le déploiement de troupes onusiennes et le retour au pouvoir du président Kabbah en 1998. En revanche, l'intervention dans la guerre civile de Guinée-Bissau en 1998 n'a pas permis d'imposer un cessez-le-feu avant qu'une mission des Nations unies soit engagée pour organiser la tenue d'élections en 1999. En effet, la CEDEAO ne commande pas toujours ses contingents militaires, qui sont souvent déployés au gré et selon l'appréciation de leurs gouvernements nationaux. En Côte d'Ivoire à partir de 2002 et au Mali en 2013, ses interventions se sont ainsi faites de concert avec les forces françaises et sous commandement des Nations unies.

Parmi les pays membres de la CEDEAO, le Nigeria joue néanmoins un rôle prépondérant en raison de la taille de sa population, de son économie et de ses capacités militaires. « Du Liberia à la Sierra Leone, en passant par la Guinée-Bissau et la Côte d'Ivoire, le Nigeria a, selon David Francis, joué un rôle crucial dans l'endiguement de ces guerres civiles et les accords de paix ultérieurs » [2009, p. 106]. L'ambition d'une hégémonie continentale au travers d'une *pax nigerriana* n'est pas étrangère à ces engagements militaires, tout comme la succession de leaders de l'armée à la tête de l'État entre 1966 et 1999. Parmi eux, Ibrahim Babangida obtient un cumul de pouvoir égalé par aucun de ses prédécesseurs. L'engagement de soldats nigériens au Liberia sous l'auspice de la CEDEAO à partir de 1990 lui apparaît alors comme une extension de son charisme. En 1995, Sani Abacha entend pour sa part briser son isolement diplomatique par l'envoi de troupes pacificatrices en Sierra Leone [Adebajo, 2008, p. 187, 191].

Depuis le retour au gouvernement civil, en revanche, tout déploiement de troupes à l'étranger est soumis à l'accord du Sénat. Or l'opinion publique questionne davantage le bien-fondé du financement de ces interventions au détriment du développement local [Francis, 2009, p. 107]. De plus, l'armée nigérienne est déjà engagée sur le front intérieur, essentiellement dans le delta du Niger depuis 2003, puis contre Boko Haram dans le Borno depuis 2009. Face à la menace terroriste, la question aujourd'hui est plutôt de mobiliser les armées des pays limitrophes du lac Tchad, à savoir le Niger, le Cameroun et le Tchad, pour former une coalition contre des insurgés se réclamant d'un djihad affilié à l'État islamique. Lors de sa prise de fonctions en mai 2015, le nouveau président Buhari en a fait la priorité immédiate de son mandat.

- CARLING J. (2006), *Migration, Human Smuggling and Trafficking from Nigeria to Europe*, OIM, Genève.
- DÉCLARATION DE BERNE (2013), *Les Affaires obscures des négociants suisses au Nigeria*, <www.ladb.ch>, accès le 11 septembre 2015.
- ERNST & YOUNG (2014), *Africa by Numbers. A Focus on Nigeria*, Londres.
- FRANCIS D. J. (2009), «Peacekeeping in a bad neighbourhood: ECOWAS in Peace & Security in West Africa», *African Journal of Conflict Resolution*, vol. 9, n° 1, Umhlanga Rocks, Accord.
- JORDAN SMITH D. (2007), *A Culture of Corruption. Everyday Deception and Popular Discontent in Nigeria*, Princeton.
- LITWACK J. (2013), *Nigeria Economic Report*, n° 1, Washington, World Bank DC.
- MEAGHER K. (2008), «New regionalism or loose cannon? Nigeria's role in informal economic networks and integration in West Africa», in ADEBAJO A. et MUSTAPHA A. R., *Gulliver's Trouble*, op. cit.
- MICHEL S. et BEURET M. (2008), *La Chinafrique*, Grasset, Paris.
- MIKELL G. (2008), «Nigeria-US relations», in ADEBAJO A. et MUSTAPHA A. R., *Gulliver's Trouble*, op. cit.
- NATIONAL BUREAU OF STATISTICS (2015), *Foreign Trade Statistics, Fourth Quarter, 2014*, Abuja, <www.nigerianstat.gov.ng>, accès le 11 septembre 2015.
- OSAGHAE E.E. (1998), *Crippled Giant. Nigeria since Independence*, Hurst & Company, Londres.
- PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A. (2014), «Boko Haram and politics: from insurgency to terrorism», in PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A. (dir.), *Boko Haram: Islamism, Politics, Security and the State in Nigeria*, ASC, Leyde.
- REUBEN J. (2013), «Theoretical, analytical, and methodological issues on regional integration and bilateral trade in the ECOWAS Sub-Region», *Journal of Agriculture and Sustainability*, vol. 3, n° 2, Infinity, Sydney.
- SRINIVASAN S. (2008), «A rising "Great Power" embraces Africa: Nigeria-China relations», in ADEBAJO A. et MUSTAPHA A. R., *Gulliver's Trouble*, op. cit.
- UHOMOIBHI M. (2008), «A triple web of interdependence: The UN, the Commonwealth and the EU», in ADEBAJO A. et MUSTAPHA A. R., *Gulliver's Trouble*, op. cit.
- U.S. ENERGY INFORMATION ADMINISTRATION (2015), *Country Analysis Brief: Nigeria*, <http://www.eia.gov/beta/international/analysis_includes/countries_long/Nigeria/nigeria.pdf>, accès le 11 septembre 2015.
- WHITEMAN K. (2008), «The switchback and the fallback. Nigeria-Britain relations», in ADEBAJO A. et MUSTAPHA A. R., *Gulliver's Trouble*, op. cit.